



Délibération 25_07_03_CA_049

Séance du 3 juillet 2025

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Délégation de pouvoir

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière salle du conseil Ronzier le 3 juillet 2025 sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président ;

Le quorum étant atteint

Vu les articles L712-2 et L 712-3 du code de l'éducation ;

Il est proposé au conseil de déléguer ses compétences au Président pour l'attribution de subvention à des associations d'un montant annuel apprécié sur l'année civile, inférieur à 23 000 euros.

Les crédits afférents doivent être inscrits au budget de l'année considérée.

Le Président rend compte une fois par semestre des actes pris en application de la présente délégation

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration à l'unanimité,

Adopte la délégation de pouvoir consentie au Président.

Pour : 24 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Valenciennes,